Demande de participation financière pour infrastructures culturelles au sein des communes

*Remarque importante: La demande d’aide financière étatique pour infrastructures culturelles doit émaner d’une autorité communale et doit obligatoirement se baser sur un avant-projet définitif approuvé (APD) par l’autorité communale. Les demandes introduites après l’achèvement des travaux ne peuvent être considérées.*

|  |
| --- |
| Cadre réservé au ministère de la Culture |
| Référence : Click or tap here to enter text. | Date d’entrée : Click or tap here to enter text. |

1. **Renseignements sur l’organisme demandeur**

|  |  |
| --- | --- |
| 1.1. Nom de l'organisme demandeur | Click or tap here to enter text. |
| 1.2. Numéro d’identification national | Click or tap here to enter text. |
| 1.3. Forme juridique | [ ]  Administration communale [ ]  Syndicat intercommunal |
| 1.4. Responsable de l’organisme demandeur  | Nom, prénom : Click or tap here to enter text.  |
| No. tél.: Click or tap here to enter text.  |
| Adresse :   |
| 1.5. Responsable de la demande de subvention | Nom, prénom : Click or tap here to enter text.  | Fonction : Click or tap here to enter text. |
| No. tél.: Click or tap here to enter text.  | Email: Click or tap here to enter text. |
| Adresse :   |

1. **Renseignement sur le projet d’infrastructure culturelle faisant l’objet de la présente demande :**

|  |  |
| --- | --- |
| 2.1. Nature des travaux pour lesquels l’aide étatique avait été accordée | [ ]  Nouvelle construction à vocation culturelle[ ]  Agrandissement d’une infrastructure culturelle existante[ ]  Réaffectation/réaménagement d’une infrastructure à vocation culturelle |
| 2.2. Nom de l’infrastructure culturelle | Click or tap here to enter text. |
| 2.3. Adresse de l’infrastructure | Adresse :   |
| 2.4. Numéro du cadastre  | Click or tap here to enter text. |
| 2.5. Type de l’infrastructure culturelle | Choose an item. |
| 2.7. Bureau d’architecte | Nom, prénom : Click or tap here to enter text.  | Fonction : Click or tap here to enter text. |
| Adresse :   |

1. **Informations générales**

**Données démographiques de la commune demanderesse**

|  |  |
| --- | --- |
| 3.1. Nombre d’habitants de la commune :  | Click or tap here to enter text. |
| 3.2. Nombre d’associations (socio)culturelles locales : | Click or tap here to enter text. |
| 3.3. Enumérez les infrastructures culturelles déjà existantes sur le territoire de la commune (centre culturel, centre polyvalent, salles de répétition, salles de réunion pour associations (socio)culturelles, etc.) : Click or tap here to enter text. |
| Nom de l’infrastructure et adresse |  Bénéficiaires | Subside étatique *(si applicable)* |
| Click or tap here to enter text. Click or tap here to enter text.Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text.Click or tap here to enter text. Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text.Click or tap here to enter text. Click or tap here to enter text. |

**Description du projet**

|  |
| --- |
| 3.4. Montant total TTC de l’avant-projet définitif du projet (APD) : Click or tap here to enter text.3.5. Début estimé des travaux :Click or tap here to enter text.3.6. Période de réalisation avec fin estimée des travaux :Click or tap here to enter text.3.7. Description du projet à réaliser avec indication des dimensions projetées3.8. Motivation justifiant la réalisation du projet3.9. Objectifs du projet et missions à donner à l’infrastructure 3.10. Qui sera l’usufruitier de l’infrastructure ? *(Énumérez : associations locales, commune, locataires, etc.)*3.11. Quel est le public visé du projet d’infrastructure ? *(Public local, régional, catégorie d’âge, etc.)*3.12. L’infrastructure est-elle accessible aux personnes à mobilité réduite ? 3.13. Description du mode de gestion *(personnel à engager, fonctionnement et financement, etc.)*3.14. Description de la programmation culturelle prévue3.15. Avez-vous demandé une aide financière auprès d’autres institutions étatiques ? Si oui, lesquelles ?3.16. Le bâtiment à transformer ou à réaménager fait-il l’objet d’une mesure de protection (monument national, inventaire supplémentaire, protection communale) ?3.17. Veuillez indiquer toute information complémentaire qui vous semble pertinente pour motiver votre demande de participation financière étatique :  |

**Renseignement sur l’agencement des espace**

Veuillez indiquer la surface (m2) des différents locaux de l’infrastructure (conformément aux plans du bureau d’architecte soumis)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Locaux (fonction) | Surface en m2 | Attribution (usufruitier) |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. | Click or tap here to enter text. |
| **Total :** | Click or tap here to enter text. | Par la présente, il est attesté que les informations transmises sous ce paragraphe sont complètes et exactes :Signature et cachet de l’architecte : |
|  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **4. Documents à remettre au ministère de la Culture:** | Cadre réservé au ministère de la Culture |
| 1 | Avant-projet définitif (APD) voté par le conseil communal et approuvé par le ministre de l’Intérieur ; |[ ]
| 2 | Devis définitif du projet arrêté par le conseil communal, reprenant l’ensemble des coûts de construction ;  |[ ]
| 3 | Plans d’exécution de l’architecte ou de l’exécutant, signés par le conseil échevinal ; |[ ]
| 4 | Extrait cadastral (Geoportail) permettant de localiser le lieu de réalisation du projet NB : A noter que les projets doivent être exécutés sur des terrains appartenant à la partie demanderesse ; |[ ]
| 5 | Extrait de l’approbation du projet par le conseil communal ; |[ ]
| 6 | Approbation de la délibération du conseil communal par le ministère de l’Intérieur ; |[ ]
| 7 | Les informations relatives à d’autres aides étatiques (copies des demandes de subvention, attestation de cofinancement, etc.) ;  |[ ]
| 8 | Calendrier de réalisation du projet de construction ; |[ ]
| 9 | Notification du projet de construction auprès du Service archéologique de l’aménagement du territoire de l’Institut national des recherches archéologiques en vue d’une évaluation archéologique du terrain du projet d’aménagement, en cas de travaux de terrassement ;  |[ ]
|  |
| Pour les projets de type « **centre (socio)culturel** » :  |
| 10 | Programme des activités culturelles prévues pour l’année en cours (si applicable) |[ ]
| 11 | D’un concept de gestion, renseignant notamment sur :* La forme juridique prévue ;
* L’horaire d’ouverture ;
* Les ressources humaines ;
* Le budget annuel ;
* Les modalités d’utilisation.
 |[ ]
|  |
|  | Pour les projets de type « **institution muséale**»**:**  |
| 12 | D’un inventaire de la collection à l’origine de la conception du projet muséal, indiquant notamment le propriétaire et la provenance des œuvres ou artéfacts ; |[ ]
| 13 | Une analyse d’opportunité pour la création d’une nouvelle institution muséaleNB. Par « analyse d’opportunité », le ministère de la Culture entend une étude permettant de justifier l’opportunité du développement d’une nouvelle institution muséale au regard de l’offre culturelle et muséale existante au Luxembourg, aux fins d’un paysage muséal diversifié ; |[ ]
| 14 | D’un concept de gestion, renseignant notamment sur :* La forme juridique prévue ;
* L’horaire d’ouverture ;
* Les ressources humaines ;
* Le budget annuel ;
* Le programme d’exposition et la muséographie ;
* La gestion des collections ;
* Les moyens mis en œuvre pour garantir un travail muséal professionnel, notamment au niveau des fonctions suivantes : présentation, étude, recherche, inventorisation, conservation, acquisitions, animation.
 |[ ]

**5. Conditions à respecter:**

|  |
| --- |
| * Les demandes de participation financière étatique sont à introduire avant le début des travaux ;
* Les travaux de construction doivent être notifiés auprès du Service archéologique de l’aménagement du territoire de l’Institut national des recherches archéologiques en vue d’une évaluation archéologique préalable du terrain du projet d’aménagement, en cas de travaux de terrassement ;
* L’aide financière est arrêtée par le ministre sur la base d’un **projet définitif** arrêté par le conseil communal dûment approuvé par le ministère de l’Intérieur ;
* La participation financière étatique accordée devra être utilisée aux seuls frais et dépenses liés à l’objet de la présente demande ;
* Le porteur de projet respecte l’application de l'aménagement artistique 1% (Kunst am Bau) lors de la construction, conformément à la *Loi du 19 décembre 2014 relative 1) aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique ;*
* L’aide financière est annulée si les travaux ne sont pas entamés dans un délai de deux ans à partir de la date de décision de l’allocation de l’aide étatique ;
* Dans le cas où le lieu culturel réalisé de commun accord entre le maître de l’ouvrage et l’Etat reçoit une autre affectation non éligible dans les dix ans suivant l’achèvement des travaux, le ministre pourra exiger le remboursement partiel ou intégral de l’aide étatique ;
* Le maître d’ouvrage s’engage à fournir au ministère de la Culture toute information ou tout document ayant un impact sur le traitement et le suivi du dossier (changement ou annulation du projet, etc.) ;
* Le décompte final, tel qu’approuvé par le conseil communal est à remettre endéans les deux ans suivant la réception des travaux ;
* Aucune demande de participation financière ne sera traitée si le présent formulaire est incomplet et/ou si les documents requis font défaut ;
* Le ministère de la Culture se réserve le droit de demander toute clarification et/ou information supplémentaire qu'il estime nécessaire.
 |

**6. Signature**

Par la présente, il est attesté que les informations transmises sont exactes et véridiques :

Pour l’Administration communale de Click or tap here to enter text.

Fait à Click or tap here to enter text.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

**Retour du formulaire**

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli, signé et accompagné des pièces justificatives par courriel à

**infrastructures.culturelles@mc.etat.lu**

ou par courrier postal au

**Ministère de la Culture**

**Service de l’aménagement culturel du territoire**

**L-2912 Luxembourg**